

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL
Société Anonyme au capital de 3.303.261 EUROS
Siège Social : 12 avenue de la Dame - Centre Euro 2000
30132 CAISSARGUES

305 635 039 RCS NIMES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 30 JUIN 2008

I — Les comptes sociaux

A - BILAN

BILAN ACTIF

(en €)	BRUT	AMORT, PROV	NET AU 30.06.08	NET AU 30.06.07	NET AU 30.06.06
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Concessions, brevets et droits similaires	752 629	683 796	68 832	61 920	42 102
Fonds commercial	5 589 328	10 679	5 578 648	5 524 434	5 301 300
Autres immobilisations incorporelles	25 999		25 999		
IMMOB. CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	8 799 400	4 998 269	3 801 130	3 644 270	3 052 249
Installations techniques, mat. out. Industriels	42 109 977	19 802 579	22 307 397	18 984 022	13 924 102
Autres immobilisations corporelles	2 394 759	1 795 671	599 087	499 868	503 047
Immobilisations en cours	54 143		54 143	23 401	
Avances et acomptes					
IMMOB. FINANCIERES					
Participations	3 626 037		3 626 037	3 607 529	3 588 873
Créances rattachées à des participations	6 860		6 860	6 860	10 706
Autres titres immobilisés	137 062		137 062	85 113	85 113
Prêts	353 945		353 945	267 313	74 058
Autres immobilisations financières	1 036 406	11 859	1 024 546	747 444	658 117
TOTAL	64 886 549	27 302 857	37 583 691	33 452 180	27 239 671
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
Matières premières, approvisionnements	496 053		496 053	479 547	461 533
Marchandises	11 435 258	79 823	11 355 435	9 546 822	8 016 242
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES					
CREANCES					
Clients et comptes rattachés	14 389 149	31 535	14 357 614	10 708 184	10 566 330
Autres créances	2 660 230		2 660 230	1 982 628	1 612 546
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement				80 552	80 552
Disponibilités	1 389 834		1 389 834	455 554	443 605
Charges constatées d'avance	1 281 799		1 281 799	1 137 258	698 987
TOTAL	31 652 326	111 358	31 540 968	24 390 548	21 879 799
Comptes de régularisation					
TOTAL GENERAL	96 538 875	27 414 215	69 124 659	57 842 729	49 119 471

PASSIF

(en €)	NET au 30.06.08	NET au 30.06.07	NET au 30.06.06
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3 303 261	3 303 261	3 303 261
Prime d'émission, de fusion, d'apport	9 341 527	9 341 527	9 341 527
Réserves			
Réserve légale	330 326	330 326	326 248
Réserves réglementées			
Autres réserves	12 241 971	9 959 537	7 489 772
Report à nouveau	4 533	2 421	775
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 605 449	2 992 022	3 012 152
Provisions réglementées	131 493		
TOTAL	30 958 562	25 929 096	23 473 737
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	85 923	434 561	179 123
Provisions pour charges	50 251	66 911	52 601
TOTAL	136 174	501 472	231 724
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	10 348 473	9 431 093	8 011 551
Emprunts et dettes financières diverses	1 136	1 136	1 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 773 807	15 715 678	12 026 847
Dettes fiscales et sociales	7 106 667	5 292 041	5 362 977
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	18 500		
Autres dettes	1 781 338	965 373	4 706
Produits constatés d'avance		6 838	6 790
TOTAL	38 029 922	31 412 160	25 414 009
TOTAL GENERAL	69 124 659	57 842 729	49 119 471

B - COMPTE DE RESULTAT

(en €)	01.07.07 -30.06.08	01.07.06 -30.06.07	01.07.05 -30.06.06
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	54 018 523	46 318 951	40 658 880
Production vendue de services	40 287 731	35 210 606	29 963 434
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	94 306 254	81 529 558	70 622 314
Subventions d'exploitation			
Reprise sur amts. & prov., transfert charges	492 961	310 740	942 954
Autres produits	549 635	169 182	320 419
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	95 348 851	82 009 480	71 885 688
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	35 207 139	30 333 353	26 657 880
Variation de stock (marchandises)	(1 811 234)	(1 530 579)	(1 212 277)
Achats de matières premières & autres approvisionnements	1 688 865	1 603 940	1 446 073
Variation de stock (matières premières & autres)	(125 896)	(18 014)	16 978
Autres achats et charges externes	21 873 844	19 372 464	16 110 314
Impôts, taxes et versements assimilés	2 122 912	1 976 698	1 644 624
Salaires et traitements	17 127 993	14 677 866	13 113 226
Charges sociales	5 693 659	4 958 840	4 420 045
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 547 315	5 238 328	4 156 587
Dotations d'exploitation sur actif circulant	32 799		24 300
Dotations d'exploitation pour risques et charges	71 373	260 706	126 396
Autres charges	45 348	59 108	49 233
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(88 474 120)	(76 932 712)	(66 553 383)
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 874 731	5 076 767	5 332 304
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation	1 983 009	149 984	
Autres intérêts et produits assimilés	659	3 600	18 241
Reprises sur provisions et transferts de charges	80 552		
Produits nets sur cession de vmp		688	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 064 221	154 273	18 241
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amts & prov.	42 626	40 836	8 950
Intérêts et charges assimilées	460 628	333 568	244 682
Différences négatives de change			
TOTAL CHARGES FINANCIERES	(503 255)	(374 404)	(253 632)
RESULTAT FINANCIER	1 560 966	(220 130)	(235 390)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 435 697	4 856 637	5 096 913
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	109 595	39 788	266 243
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	109 595	39 788	266 243

(en €)	01.07.07 -30.06.08	01.07.06 -30.06.07	01.07.05 -30.06.06
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 487	9 635	14 376
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	189 410	81 681	223 047
Dotations exceptionnelles aux amort et provisions	131 493		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	(330 392)	(91 317)	(237 424)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(220 796)	(51 528)	28 818
Participation des salariés	554 427	374 028	476 236
Impôts sur les bénéfices	2 055 024	1 439 058	1 637 344
Total des produits	97 522 669	82 203 542	72 170 173
Total des charges	(91 917 219)	(79 211 520)	(69 158 020)
BENEFICE	5 605 449	2 992 022	3 012 152

C - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Origines:

Résultat de l'exercice	5 605 449 €
Dont résultat courant après impôts :	6 380 673 €

Affectation:

Dividendes	1 101 087 €
Réserve légale	0 €
Réserves facultatives	4 504 362 €

D - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Juin 2008, dont le total est de 69 124 659 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 5 605 449 €, l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 Juillet 2007 au 30 Juin 2008.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

4.1 Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée
AAI Constructions	5 -10 ans
Matériel et outillage	6 - 8 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et Mobilier de bureau	5 ans

Immobilisations incorporelles :

Les biens amortissables tels que les logiciels et droits d'exploitation sont amortis sur 3 ans.

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice.

Les fonds de commerces sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges.

Participation et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur de chaque entreprise est évaluée à la fin de chaque exercice sur la base de la situation nette et des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 2 créée le 1 Avril 1997.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 3 créée le 16 juin 2000.

La SA Bastide détient 10% du capital de la SCI Bastide 4 créée le 28 juillet 2004.

La SA Bastide détient 99.98% de la SA Confortis.

La SA Bastide détient 100% de la SAS Bastide Franchise.

Ces participations n'ont fait l'objet d'aucune provision pour dépréciation.

Le détail des participations figure dans le tableau des filiales et participations joint dans la présente annexe.

Les autres titres immobilisés correspondent aux actions propres gérées dans le cadre d'un contrat de liquidité. Si la valeur, à la clôture, est inférieure au prix d'achat, il est pratiqué une provision pour dépréciation.

Autres immobilisations financières:

Ce poste comprend principalement les prêts et les dépôts de garanties de loyer.

Les prêts accordés ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans.

Valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Si la valeur, à la date de clôture, est inférieure au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

Stocks:

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur de vente HTVA et le coût d'achat des marchandises, est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat.

Créances:

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation basée sur l'ancienneté de la créance et la qualité du débiteur (tiers payant ou hors tiers payant) est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Opérations en devises:

Les opérations en devises sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur à la date de règlement des marchandises. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

Engagements de retraite:

L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel global soit 24.09%
- la table de mortalité de 2003
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement.
- Le taux de charges sociales de 36.50%

Autres provisions :

Les provisions, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent principalement les provisions prud'homales. Ce risque est apprécié en fonction de situations factuelles et ne présente pas d'incertitudes majeures susceptibles d'entraîner des ajustements significatifs lors des exercices ultérieurs.

Choix comptables clés et estimations de la direction :

Les actifs précédemment loués puis vendus sont transférés dans les stocks pour leur valeur comptable nette et les produits de la vente sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires.

Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

IL n'est enregistré aucun retour de biens vendus en dehors des retours couverts par les clauses de garantie contractuelle.

Emprunts et dettes financières :

Les emprunts ont la même nature et portent majoritairement un intérêt à taux fixe.

Les taux fixes sont compris dans une fourchette allant de 2.80 à 4.15. Le seul taux variable avec swap de taux est de 3.85.

Les emprunts souscrits ne comportent pas de clause de covenant bancaire.

Passifs éventuels :

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui est contesté par l'entreprise et par ses avocats. Ce contentieux porte sur la taxe sur la valeur ajoutée.

Compte tenu de la contestation formulée par la société, aucune provision n'est intervenue au cours de l'exercice ni sur l'exercice antérieur.

4.2 Tableaux complémentaires

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en €)

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute au début de l'exercice	Augmentat° acquisition créations	Augmentat° par fusion
CADRE A			
Frais d'établissement de recherche & développement	0		
TOTAL 1	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 179 644	220 327	
TOTAL 2	6 179 644	220 327	
Terrains			
Installations générales agencement	7 970 182	938 249	
Installations techniques, matériel et outillage	33 726 137	8 980 639	

Autres immobilisations Corporelles			
Matériels de transport	689 215		
Matériels de bureau & informatique	1 740 388	375 621	
Immobilisations corporelles en cours	23 401	54 143	
TOTAL 3	44 149 325	10 348 653	
Autres participations	3 614 390	18 507	
Autres titres immobilisés	85 113	51 948	
Prêts et autres immobilisations financières	1 014 757	436 547	
TOTAL 4	4 714 261	507 003	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	55 043 231	11 075 984	

IMMOBILISATIONS	Diminutions par virement	Diminutions par cession	Valeur immob. À la fin de l'ex.
CADRE B			
Frais d'établissement de recherche & développement			0
TOTAL 1			0
Autres postes d'immobilisations incorporelles		32 014	6 367 957
TOTAL 2		32 014	6 367 957
Terrains			
Installations générales agencements.		109 031	8 799 400
Installations techniques .mat.& out.		596 798	42 109 977
Autres immobilisations corporelles			
Matériels de transport		353 235	335 980
Matériel de Bureau & informatique		57 231	2 058 779
Immobilisations corporelles en cours	23 401		54 143
TOTAL 3	23 401	1 116 296	53 358 280
Autres participations			3 632 897
Autres titres immobilisés			137 062
Prêts et autres immobilisations financières		60 953	1 390 351
TOTAL 4		60 953	5 160 310
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	23 401	1 209 265	64 886 549

ETATS DES AMORTISSEMENTS

(en €)

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements début exercice	Augmentation des dotations de l'exercice	Diminution amort. afférents élém. sortis de actif et reprises	Montant amort.à la fin de l'ex.
Frais établ. recherches et développement				
TOTAL 1				
Autres immobilisations incorporelles	593 288	101 187		694 476
TOTAL 2	593 288	101 187		694 476
Constructions				
- Installation, agencement et aménagements des constructions	4 325 911	765 090	92 732	4 998 269
- Installations techniques, matériels et outillage	14 742 114	5 407 754	347 288	19 802 579
Autres immobilisations corporelles				
- Matériel de transport	664 666	12 209	351 544	325 331
- Matériel de bureau et informatique	1 265 069	261 073	55 802	1 470 340
TOTAL 3	20 997 761	6 446 127	847 368	26 596 521
TOTAL GENERAL (1+2+3)	21 591 050	6 547 315	847 368	27 290 998

CADRE B			CADRE C	
VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT.DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Dotations	Reprises
Frais établissement et recherche				
TOTAL 1				
Immobilisations incorporelles	101 187			
TOTAL 2	101 187			
Terrains				
Constructions				
-Installation générales, agencement .aménagement des constructions	765 090		73 185	
- Installations techniques, matériels et outillage	5 407 754			
Autres immobilisations				
- Matériel de transport	12 209			
- Mat de bureau et informatique	261 073		58 308	
TOTAL 3	6 446 127		131 493	
TOTAL GENERAL 1+2+3	6 547 315		131 493	

ETAT DES PROVISIONS

(en €)

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires		131 493		131 493
TOTAL 1		131 493		131 493
Provisions pour litiges	384 775	71 373	370 225	85 923
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 911		16 660	50 251
Autres Provisions risques et charges	49 786	30 767	80 552	

TOTAL 2	501 472	102 140	467 437	136 174
Dépréciation sur immobilisations		11 859		11 859
Dépréciation sur stocks	47 024	32 799		79 823
Dépréciation sur comptes clients	31 535			31 535
TOTAL 3	78 559	44 658		123 217
TOTAL GENERAL (1+2+3)	580 031	278 292	467 437	390 885
dont dotations et reprises d'exploitation		104 172	386 885	
dont dotations et reprises financières		42 626	80 552	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		131 493		

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

(en €)

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A - 1 an	A + 1 an
CADRE A			
Créances rat.à des participations	6 860		6 860
Prêts	353 945	38 179	315 766
Autres immobilisations financières	1 036 406	1 036 406	
Clients douteux ou litigieux	876 344	876 344	
Autres créances clients	13 512 804	13 512 804	
Personnel & comptes rattachés	48 313	48 313	
Sécurité sociale et autres organismes. sociaux	20 488	20 488	
État & autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices			
- Taxe/Valeur Ajoutée	305 727	305 727	
- Divers			
Groupe & associés			
Débiteurs divers	2 285 702	2 285 702	
Charges constatées d'avance	1 281 799	1 281 799	
TOTAUX	19 728 391	19 405 765	322 626
RENOIS			
Prêts accordés en cours d'exercice	118 392		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	31 761		

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A +5 ans
CADRE B				
Emprunts & dettes établissements de crédit				
- à 1 an	19 173	19 173		
- à + 1 an	10 329 299	3 542 275	6 745 692	41 332
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 773 807	18 773 807		
Personnel et comptes rattachés	2 442 907	2 442 907		
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	1 786 463	1 786 463		
État & autres collectivités publiques :				
- Impôt/bénéfice	613 407	613 407		
- Taxe/Valeur Ajoutée	1 892 687	1 892 687		
- Autres impôts et taxes	371 203	371 203		
Dettes sur immobilisations	18 500	18 500		
Groupe & associés	1 688 151	1 688 151		
Autres dettes	94 322	94 322		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	38 029 922	31 242 898	6 745 692	41 332
RENOIS				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 982 149			

FONDS COMMERCIAL

Droit au bail (Montpellier)	53 357 €	Fds de Commerce (Montauban)	434 820 €
Droit au bail (Bordeaux)	7 622 €	Fds de Commerce (Paris)	370 397 €
Droit au bail (Narbonne)	30 490 €	Fds de Commerce (Soissons)	154 527 €
Droit au bail (Montauban)	22 867 €	Fds de Commerce (Sète)	15 245 €
Droit au bail (Agen)	15 245 €	Fds de Commerce (Ariège)	691 701 €
Droit au bail (Chambéry)	15 245 €	Fds de commerce (Chambéry)	69 440 €
Droit au bail (Amiens)	70 375 €	Fds de commerce (Tours)	118 910 €
Droit au bail (Toulon)	15 245 €	Fds de commerce (Lyon Cx)	991 948 €
Droit au bail (Pau)	5 685 €	Fds de commerce (Amiens - Rouen)	834 366 €
Droit au bail (Nantes)	76 225 €	Fds de commerce (Clermont Fd)	434 878 €
Droit au bail (Mulhouse)	91 469 €	Fds de commerce (Carcassonne)	442 073 €
Droit au bail (Troyes)	15 000 €	Fds de commerce (Oullins)	172 156 €
Droit au bail (Montélimar)	30 000 €		
Droit au bail (Strasbourg)	15 000 €		
Droit au bail (Besançon)	75 000 €		
Droit au bail (Portet s/garonne)	141 000 €		
Droit au bail (Niort)	29 500 €		
Droit au bail (Orange)	15 000 €		
Total	724 325 €		4 730 461 €

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(en €)

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, Créances en effet comm.
ACTIF IMMOBILISE :			
- Participations		3 621 795	
- Créances rattachées			
ACTIF CIRCULANT :			
- Créances clients			
- Autres créances		150 700	
DETTES :			
- Emprunts, dettes financières			
- Dettes fournisseurs	(40 380)	1 196 000	
- Autres dettes	126 421	1 579 093	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en €)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Clients - Factures à établir	3 256 826
Autres créances	186 497
Organismes sociaux à recevoir	20 488
État à recevoir	
PRODUITS A RECEVOIR	
TOTAUX	3 463 811

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en €)

	CHARGES	PRODUITS
Montant à la clôture	1 281 799	
Charges constatées d'avance	1 281 799	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en €)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETAB DE CREDIT	
Intérêts à payer sur emprunts	9 054
Intérêts courus à payer	19 173
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Fournisseurs, factures non parvenues	1 944 573
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Dettes provisionnées congés payés	1 494 163
Dettes provisionnées participation	555 255
Personnel autres charges à payer	372 421
Organismes sociaux charges à payer sur CP	536 206
Organismes fiscaux charges à payer	371 203
Autres charges sociales à payer	138 293
AUTRES DETTES	
Divers - charges à payer	94 322
TOTAUX	5 534 663

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1- Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 446 860	1.35 €
2- Attribution de 2 actions nouvelles pour 1 action ancienne		
3- Augmentation de capital (aug. valeur nominale)		
4- Division de l'action par 3	7 340 580	0.45 €
5- Actions /parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	7 340 580	0.45 €

VARIATION CAPITAUX PROPRES

(en €)

	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007
Valeur brute au début de l'exercice	25 929 096	23 473 737
Augmentation de capital (hors incorporat° de réserves)		
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent	(707 477)	(536 663)
Provisions réglementées	131 493	
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	25 353 113	22 937 074
Résultat de l'exercice	5 605 449	2 992 022
Valeur à la fin de l'exercice	30 958 562	25 929 096

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en €)

	EXPORT	FRANCE	TOTAL
Ventes		54 018 523	54 018 523
Prestations		40 287 731	40 287 731
Total		94 306 254	94 306 254

TRANSFERT DE CHARGES

(en €)

Nature des transferts	
Avantages en nature	36 838
Transfert charges	69 237

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en €)

dont Entreprises liées

Nature des charges :		
- Dotations financières amort & provisions	42 626	
- Intérêts sur emprunts	358 717	
- Intérêts comptes courants	86 359	81 805
- Intérêts bancaires	14 747	
- Autres	804	
Total	503 255	81 805
Nature des produits :		
- Produits de participation	1 983 009	1 983 009
- Revenus des créances	659	
- Autres produits financiers	80 552	
Total	2 064 221	1 983 009

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en €)

Nature des charges :	
- Charges diverses	9 487
- Cession d'immobilisations	108 857
- Autres charges	80 552
- Dotations exceptionnelles amort et provisions	131 493
Total	330 392
Nature des produits :	
- Produits divers	
- Cession d'immobilisations	37 389
- Produits excep. divers	72 206
Total	109 595

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	8 435 697	2 128 622	6 307 075
Résultat exceptionnel	(220 796)	(73 598)	(147 198)
Participation	(554 427)		(554 427)
Résultat comptable	7 660 473	2 055 024	5 605 449

ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL PAR ECHEANCE

(en €)

	Valeur origine	Valeur résiduelle	Charge de l'exercice	Loyers à - 1 an	Loyers entre 1 et 5 ans	Dotation aux amortissement
matériel	1 142 996	11 429	122 272	0	0	568 000

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

(en €)

Nantissement des parts S.C.I. Bastide 2	152
---	-----

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles	Montant Brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A +5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de Crédit				
- Dettes financières				
- Ret. Crédit Bail				
Contrat de Location Simple	11 934 890	6 045 218	5 889 672	0
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Néant

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA CHARGE FISCALE

- Éléments entraînant une charge fiscale future : Néant
- Éléments entraînant un allègement de la charge fiscale future :

NATURE DES ELEMENTS	MONTANTS
Dettes provisionnées pour participation des salariés	554 427
Contribution sociale de solidarité	78 216
Total	632 643

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

(Article R 123-198 du Code du Commerce)

Guy Bastide, P.D.G. : 103.977 €

Vincent Bastide, D.G délégué : 173.016 €

Le total des sommes versées aux dix personnes les mieux rémunérées s'établit à 864.088 €.

EFFECTIF MOYEN – 2007/2008

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	92	1
Employés	692	0
Total	784	1

EFFECTIF MOYEN – 2006/2007

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	76	2
Employés	626	0
Total	702	2

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en €)

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	SA CONFORTIS St Quentin /le Homme Ex. 1/7/07-30/6/08	SAS BASTIDE FRANCHISE Caissargues Ex. 1/5/07-30/6/08
Capital	1 019 243	37 000
Capitaux propres autres que le capital	3 665 481	70 084
Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	99,98	100
Valeur comptable brute des titres détenus	3 584 340	37 000
Valeur comptable nette des titres détenus	3 584 340	37 000
Prêts et avances consentis et non remboursés	0	0
Créances rattachées		
Montant des cautions et avals donnés		
Chiffre affaires hors -taxes du dernier exercice	4 559 219	135 000
Résultat	2 383 441	70 084
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	1 983 009	0
Observations	Néant	Néant

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	Filiale (+ de 10 % du capital détenu)		
	S.C.I. BASTIDE 2	S.C.I. BASTIDE 3	S.C.I. BASTIDE 4
	30 132 Caissargues	30 132 Caissargues	30 132 Caissargues
	Exercice 2007	Exercice 2007	Exercice 2007
Capital	1 524	1 524	1 500
Capitaux propres autres que le capital	0	0	0
Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	10	10	10
Valeur comptable des titres détenus brute	152	152	150
Valeur comptable des titre détenus nette	152	152	150
Prêts et avances consentis et non remboursés	0	0	0
Montant des cautions et avals donnés	152	0	0
Chiffre affaires hors -taxes du dernier exercice	132 579	100 283	143 213
Résultat	39 360	33 008	(6 564)
Dividendes encaissés au cours de l'exercice	0	0	0
Observations	Néant	Néant	Néant

II. — Les comptes consolidés

A – BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	<u>au 30/06/08</u>	<u>au 30/06/2007</u>
Autres immobilisations incorporelles	1 210	1 018
Ecart d'acquisition	9 827	9 827
Immobilisations corporelles	29 426	24 535
Actifs financiers	1 230	947
Impôts différés	81	19
Total actifs non-courants	41 774	36 346
Stocks et en cours	11 857	10 032
Clients et comptes rattachés	14 601	10 943
Autres débiteurs	2 512	1 675
Autres actifs courants	1 281	1 083
VMP et autres placements	109	90
Disponibilités	1 548	611
Total actifs courants	31 908	24 434
Total des actifs destinés à être cédés	0	0
Total Actif	73 682	60 780

PASSIF (en milliers d'euros)	au 30/06/2008	au 30/06/2007
Capital	3 303	3 303
Primes liées au capital	9 336	9 336
Actions propres	-114	-116
Autres réserves	0	0
Résultats accumulés	23 182	18 119
Total capitaux propres, part du groupe	35 707	30 642
Total intérêts minoritaires	0	0
Total des capitaux propres	35 707	30 642
Emprunts et dettes financières (part à plus d'un an)	7 811	6 565
Engagements envers le personnel	50	67
Autres provisions	0	0
Impôts différés	0	180
Total passifs non-courants	7 861	6 812
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4 645	3 027
Provisions (part à moins d'un an)	86	385
Fournisseurs et comptes rattachés	17 560	13 877
Autres dettes	7 823	6 030
Autres passifs courants		7
Total passifs courants	30 114	23 326
Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédé	0	0
Total des passifs	37 975	30 138
Total Passif	73 682	60 780

B – COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

	du 01/07/2007 au 30/06/2008	du 01/07/2006 au 30/06/2007
Chiffre d'affaires	94 841	82 284
Autres produits	1 053	480
Achats consommés	-35 149	-30 888
Charges externes	-16 974	-15 807
Charges de personnel	-23 407	-20 052
Impôts et taxes	-2 166	-2 019
Dotations aux amortissements	-8 117	-6 011
Dépréciations	-104	-261
Autres charges	-122	-109
Résultat opérationnel courant	9 855	7 617
Autres produits et charges opérationnels	0	0
Résultat opérationnel	9 855	7 617
Coût de l'endettement financier brut	-829	-409
Coût de l'endettement financier net	-829	-409
Autres produits et charges financiers	7	-2
Quote-part de résultat des mises en équivalence	0	0
Résultat avant impôt sur le résultat	9 033	7 206
Impôt sur le résultat	-3 144	-2 462
Résultat des activités poursuivies	5 889	4 744
Activités abandonnées		
Résultat des activités abandonnées	0	0
Résultat de l'exercice	5 889	4 744
Revenant		
aux actionnaires de la société	5 889	4 744
aux intérêts minoritaires	0	0
Résultat par action (en €) (*)	0,8	0,65
Résultat dilué par action (en €) (*)	0,8	0,65

(*) calculé au titre des deux exercices sur le nombre d'actions existant au 30 juin 2008, soit 7 340 580.

C – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d’euros)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves groupe			Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves	Total				
Situation au 30 juin 2006	3 303	9 336	-166				13 938	26 411	0	26 411
Autres variations										
Augmentation de capital										
Résultat de la période							4 744	4 744		4 744
Dividendes versés							-537	-537		-537
Variation autocontrôle			50				-26	24		24
Situation au 30 juin 2007	3 303	9 336	-116	0	0	0	18 119	30 642	0	30 642
Autres variations							-118	-118		-118
Augmentation de capital										
Résultat de la période							5 889	5 889		5 889
Dividendes versés							-708	-708		-708
Variation autocontrôle			2					2		2
Situation au 30 juin 2008	3 303	9 336	-114	0	0	0	23 182	35 707	0	35 707

D – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
Résultat net consolidé	5 889	4 744
Elimination des amortissements et provisions	7 846	6 223
Elimination des résultats de cessions d'immobilisations	265	46
Elimination des impôts différés	-181	5
Elimination du retraitement des crédits baux	-1 092	-593
Elimination du retraitement de l'actualisation des prêts	33	
Elimination du retraitement de la cession de l'autocontrôle	52	
Incidence de la variation du B.F.R.	-1 081	52
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	11 731	10 477
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-10 719	-11 238
Acquisition d'actifs financiers	-307	-247
Variation des prêts et avances consentis		24
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	40
Cession d'actifs financiers		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-10 987	-11 421
Cession (acquisition) nette d'actions propres	2	24
Emission d'emprunts	4 500	3 150
Remboursement d'emprunts	-2 980	-1 928
Dividendes versés	-708	-537
Flux de trésorerie liés aux activités financement	814	709
Variation de la trésorerie	1 558	-235
Trésorerie d'ouverture	71	306
Trésorerie de clôture	1 629	71
Disponibilités	1 548	611
V.M.P.	109	90
Découverts bancaires	-28	-630
Trésorerie de clôture	1 629	71

E – ANNEXE

Note 1 – Faits significatifs au 30 juin 2008

La société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL a été créée en 1977.

Le groupe BASTIDE LE CONFORT MEDICAL commercialise une gamme complète de produits et de services pour une prise en charge globale des patients à domicile en matière de matériel (location et vente), d'assistance respiratoire et de perfusion, nutrition.

Le groupe a ouvert quatre nouvelles agences commerciales au cours de l'exercice, portant ainsi leur nombre à 74.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 novembre 2007 a décidé la division par 3 de la valeur nominale des actions pour la ramener de 1,35 € à 0,45 €. Corrélativement, le nombre d'actions est passé de 2.446.860 à 7.340.580.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers au 30 juin 2008, le 30 septembre 2008. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 24 novembre 2008.

Note 2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les présents comptes consolidés, couvrant la période allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2008.

Les nouvelles normes et mises à jour d'application obligatoire dans le cadre des exercices ouverts au 1^{er} juillet 2007 sont les suivantes :

- la norme IFRS 7 « instruments financiers : informations à fournir »,
- l'amendement de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » portant sur les informations à fournir sur le capital,
- l'interprétation IFRIC 11 « actions propres et transactions intra-groupe ».

Les informations complémentaires requises par ces textes relatifs à l'information financière sont présentées pour la première fois dans les comptes consolidés annuels au 30 juin 2008.

Les nouvelles interprétations d'application obligatoire dans le cadre des exercices ouverts au 1^{er} juillet 2007 sont les suivantes :

- IFRIC 7 « application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 –information financière dans les économies hyperinflationnistes »,
- IFRIC 8 « champ d'application d'IFRS 2 »,
- IFRIC 9 « réestimation des dérivés incorporés »,
- IFRIC 10 « information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) ».

Le groupe BASTIDE LE CONFORT MEDICAL n'est pas concerné par ces interprétations pour l'exercice 2007/2008.

Les normes, interprétations et amendements suivants, publiés par l'IASB, et non encore entrés en vigueur, n'ont pas été appliqués par anticipation et ne devraient pas avoir de conséquences significatives sur les comptes consolidés :

- l'amendement de la norme 23 « coûts d'emprunts » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009),
- la norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).

Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations concernent plus particulièrement les éléments suivants :

- dépréciation des goodwill : cf § 2.2 et 3.2,
- passifs éventuels : cf § 3.22.

2.1 – Principes de consolidation

Les comptes consolidés au 30 juin 2008 comprennent les états financiers de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et de ses filiales CONFORTIS et BASTIDE FRANCHISE. Celles-ci, contrôlées directement de manière exclusive, sont consolidées par intégration globale.

Toutes les opérations réciproques entre les trois sociétés et notamment celles donnant lieu à des marges ou des plus-values internes, ont été éliminées.

Les intérêts minoritaires ne sont pas distingués dans les comptes consolidés car, résultant de l'application des obligations légales en matière de nombre d'actionnaires, ils ne sont pas significatifs.

2.2 – Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres CONFORTIS et la quote-part dans la juste valeur de ses actifs nets à la date de prise de contrôle. Ils sont également constitués des fonds de commerce des sociétés acquises par BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et fusionnées depuis.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », ils ne sont plus amortis depuis le 1^{er} juillet 2004, mais sont testés au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins de ces tests, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Le groupe considère que chaque agence commerciale constitue une UGT, valorisée sur la base des flux nets de trésorerie prévisionnels.

Certaines valeurs d'actifs correspondent à plusieurs UGT, la société n'ayant pas affecté, à l'époque du regroupement, une valeur à chaque agence

Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT, ou d'un ensemble d'UGT, se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, la dépréciation correspondante est comptabilisée.

2.3 – Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- des éléments amortissables, tels que : logiciels, droits d'exploitation, ... qui sont amortis sur 3 ans,
- des éléments non amortissables, droits au bail, qui font l'objet d'une évaluation régulière permettant, le cas échéant, la comptabilisation d'une dépréciation.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges, hormis les dépenses liées au développement de la franchise BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, qui sont immobilisées, pour un montant de 150 K€ au titre de l'exercice, et amorties sur 4 ans.

2.4 – Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût d'acquisition ou de construction, diminué du cumul des amortissements et dépréciations comptabilisées.

Principales durées d'utilisation retenues par type d'immobilisations :

- constructions	20 ans
- agencements des constructions	5 à 10 ans
- matériel et outillage	6 à 8 ans
- installations générales	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel et mobilier de bureau	5 ans

Contrats de location

Le groupe BASTIDE LE CONFORT MEDICAL applique les critères de la norme IAS 17.

Ainsi, les contrats de location-financement qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur sont retraités et les actifs ainsi acquis sont immobilisés et amortis selon les règles appliquées par le groupe. La dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée dans l'annexe.

Les contrats concernant les véhicules n'étaient pas retraités au cours des périodes antérieures, les informations nécessaires n'ayant pas pu être obtenues de l'organisme financeur. Les retraitements ont pu être opérés au titre du présent exercice et se sont soldés par les incidences suivantes :

- impact sur les capitaux propres : -118 K€,
- impact sur le résultat d'exploitation : + 300 K€,
- impact sur le résultat financier : -388 K€,
- impact sur les immobilisations corporelles : +1 800K€,
- impact sur les dettes financières CT et LT : +2 070K€.

Ces corrections ont été considérées comme peu significatives. De ce fait, les informations financières concernant la période antérieure n'ont pas été modifiées.

Les locations simples sont comptabilisées en charges externes et présentées dans les engagements hors bilan.

2.5 - Actifs financiers

Le groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les placements détenus jusqu'à leur échéance. Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et réexamine cette classification lors de chaque clôture.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39.

Les prêts accordés, qui ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans, ont fait l'objet d'une actualisation de leur nominal.

L'ensemble des autres actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un risque de perte de valeur.

2.6 – Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part du groupe.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations correspondantes sont comptabilisées.

2.7 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsqu'un risque de non-recouvrement existe, une dépréciation est pratiquée, basée sur l'ancienneté de la créance et sur la qualité du débiteur (tiers payant ou non).

2.8 – Autres débiteurs et autres actifs courants

Ils sont évalués à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations éventuelles tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9 – Opérations en devises

Elles sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur en euros à la date du règlement.

Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

2.10 – Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère détenues par elle-même sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

2.11 – Provisions

Le groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'évènements passés, devant se traduire par une sortie de ressources sans contrepartie.

Le poste provision est réparti en « provisions non courantes » et « provisions courantes ».

Les provisions non courantes comprennent les engagements envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière. L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel global soit 24.09%
- la table de mortalité de 2003
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement
- Le taux de charges sociales de 36.50%

Les provisions courantes, liées au cycle normal d'exploitation du métier du groupe, comprennent pour l'essentiel les provisions pour restructuration, contentieux et risques divers. Ces risques sont appréciés en fonction de situations factuelles et ne devraient pas présenter d'incertitudes majeures susceptibles d'entraîner des ajustements significatifs lors des exercices ultérieurs.

2.12 – Impôts différés

Les impositions différées sont constituées, selon la méthode du report variable, pour les différences constatées entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale,
- des reports fiscaux déficitaires ayant une réelle probabilité de récupération sur les exercices futurs.

Au bilan, le groupe compense les actifs et les passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts concernés, si ceux-ci relèvent d'une même autorité de taxation et si les dates d'échéance sont proches.

Les impositions différées sont présentées en actif et passifs non courants.

2.13 – Dettes financières

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

La part à plus d'un an figure en passif non courant.

2.14 – Compte de résultat

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui pourraient comprendre les coûts de restructuration, les pertes de valeur d'actifs (dont les goodwill) et les litiges et événements très inhabituels,
- des produits et charges financiers,
- des impôts sur les résultats.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, augmenté de toutes les actions potentiellement dilutives.

2.15- Gestion des risques financiers

Le groupe a identifié les principaux risques financiers afférents à son activité ; ces derniers vous sont présentés dans le rapport de gestion.

Note 3 – Compléments d'informations relatifs aux états financiers

3.1 – Périmètre de consolidation

<i>Sociétés</i>	<i>Siège social</i>	<i>Siret</i>	<i>% Contrôle</i>	<i>% d'intérêt</i>
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	305 635 039 001 94	Société Mère	Société Mère
CONFORTIS	Z.A. de Cromel 50220 St Quentin	342 086 915 000 28	100%	100%
BASTIDE FRANCHISE	12, Avenue de la Dame 30132 Caissargues	498 615 640 000 14	100%	100%

Les trois sociétés sont de nationalité française et sont intégrées globalement.

3.2 – Ecart d'acquisition

Valeurs nettes

Tableau de variation	Nb agences	30/06/07	Accroissement	Diminution	30/06/08
Lhomme Rabier	1	320			320
Escande	1	331			331
Aerodom	2	710			710
Médical Chaubert	1	554			554
Médico Savoie	1	54			54
Hygiène Service	2	297			297
SPM	1	124			124
Sète	1	11			11
Médical Guiraud	2	472			472
Tours	1	95			95
Sésame	1	146			146
Confortis	17	5 937			5 937
Médical Home Santé	1	776			776
Total	32	9 827			9 827

Toutes les sociétés identifiées, hormis CONFORTIS, ont fait l'objet de fusion-absorption par la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL depuis leur acquisition.

Hypothèse retenue pour le test de valeur :

	30/06/2008	30/06/2007
Taux d'actualisation	10%	10%

3.3 – Autres immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Tableau de variation	30/06/07	Acquisitions	Cessions	Périmètre	30/06/08
Logiciels	655	98			753
Frais de développement	0	150			150
Droits au bail	817	15	32		800
Honoraires baux commerc.	53	82			135

Amortissements

Tableau de variation	30/06/07	Augmentation	Diminution	Périmètre	30/06/08
Logiciels	507	101			608
Frais de développement	0	35			35
Droits au bail	0				0
Honoraires baux commerc.	0	11			11

3.4 – Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Tableau de variation	30/06/07	Acquisitions	Ret. véhicules ouverture	Sorties	30/06/08
Terrain	70				70
<i>dont retraitement crédit-bail</i>	70				70
Agencements,Aménagements,Inst.	8 170	938		109	8 999
<i>dont retraitement crédit-bail</i>	200				200
Installations techniques et outillage	41 407	8 981		3 091	47 297
<i>dont retraitement crédit-bail</i>	7 668			2 494	5 174
Autres immobilisations	2 999	1 384	2 474	442	6 415
<i>dont retraitement crédit-bail</i>	0	1 009	2 474		3 483
Immobilisations en cours	23	54		23	54
Total	52 669	11 357	2 474	3 665	62 835

Amortissements

Tableau de variation	30/06/07	Augmentation	Ret. véhicules ouverture	Diminution	30/06/08
Agencements,Aménagements,Inst.	4 453	775		93	5 135
<i>dont retraitement crédit-bail</i>	127	10			137
Installations techniques et outillage	21 246	5 889		2 841	24 294
<i>dont retraitement crédit-bail</i>	6 646	568		2 494	4 720
Autres immobilisations	2 436	1 307	677	439	3 981
<i>dont retraitement crédit-bail</i>	0	1 005	677		1 682
Total	28 135	7 971	677	3 373	33 410

Présentation synthétique des retraitements de crédit bail

Nature	Montant brut	Amortissements	Durée	Dette financière	Impôts différés	Levées d'option	Redevances
Terrain	70			9		0,075 €	12
A.A.I	200	137	20 ans	28		0,075 €	21
Installations techniques	5 174	4 720	6 ans		156	1,00%	169
Matériel de transport	3 483	1 682	3 ans	2 070	93		1 305
Total	8 927	6 539		2 107	249		1 507

3.5 – Actifs financiers

Les actifs financiers non courants sont constitués des immobilisations financières suivantes :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
- Titres de participation et créances rattachées	12	12
- Prêts divers	270	216
- Dépôts de garantie	948	719
	—	—
Valeurs nettes	1 230	947

3.6 – Etat des échéances des actifs courants

	30/06/2008	30/06/2007
Créances clients brutes	14 633	10 975
Dépréciation	-32	-32
Créances clients nettes	14 601	10 943
Créances fournisseurs	2 098	1 328
Créances sociales	69	29
Créances fiscales	308	208
Créances diverses	37	110
Autres créances	2 512	1 675
Autres actifs courants	1 281	1 083

Cette dernière rubrique recouvre les charges constatées d'avance.
Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

La balance âgée clients au 30 juin 2008 présente la ventilation suivante :

Montant brut en K€	Total	Solde non échu	Factures échues
Clients nets	14 601	11 392	3 209
En %	100%	78%	22%

Les factures échues correspondent pour plus de la moitié à des retards de traitement par les organismes sociaux (traitement manuel).

3.7– Capitaux propres

Le capital social est inchangé au 30 juin 2008 à 3.303.261 euros. Il est composé de 7.340.580 actions de 0,45 euros de valeur nominale.

Le capital est détenu par le fondateur du groupe et sa famille à hauteur de 49,29%, via la holding SOCIETE D'INVESTISSEMENT BASTIDE.

Afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, un contrat de liquidité animé par Portzamparc a été mis en place au niveau de la société.

3.8– Actions d'autocontrôle

La société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL détient 7 625 de ses propres actions au 30 juin 2008, pour une valeur d'acquisition de 137 K€, soit une valeur unitaire de 17,98 euros.

Le cours de clôture de l'action au 30 juin 2008 s'élevait à 16,42 euros.

3.9 – Emprunts

Les dettes financières sont ventilées en passifs courants pour leur partie à moins d'un an et en passifs non courants pour le solde.

<u>Courants</u> (échéance à moins d'un an)	30/06/2008	30/06/2007
- Emprunts	3 543	2 273
- Emprunts de crédit-bail	1 083	123
- Concours bancaires	19	630
- Associés	0	1
	<hr/>	<hr/>
	4 645	3 027
 <u>Non courants</u> (échéance à plus d'un an)		
- Emprunts	6 787	6 528
- Emprunts de crédit-bail	1 024	37
	<hr/>	<hr/>
	7 811	6 565

Tous les emprunts ont été contractés à des taux fixes, hormis un seul qui a été conclu à taux variable et dont le solde s'élève à 917 K€ au 30 juin 2008. Par ailleurs, un financement en crédit bail, dont le solde s'élève à 37 K€ au 30 juin 2008, a été conclu à taux variable.

Les emprunts souscrits ne comportent pas de clause de covenant bancaire.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net :

Échéances en K€	Total	juin 2009	juin 2010	juin 2011	juin 2012	juin 2013	Au-delà de juin 2013
Emprunts	12 436	4 626	4 183	2 223	1 221	142	41
Découverts bancaires	19	19					
Total dettes financières	12 455	4 645	4 183	2 223	1 221	142	41
Disponibilités et équivalents	- 1 548	- 1 548					
Endettement net	10 907	3 097	4 183	2 223	1 221	142	41

3.10 – Provisions pour risques et charges

Les provisions sont ventilées en passifs courants et passifs non courants.

Tableau de variation	30/06/07	Dotations	Reprises prov. utilisées	Reprises prov. non utilisées	30/06/08
Passifs non courants					
-Indemnités fin de carrière	66			16	50
Passifs courants	385	71	370		86
-Contentieux divers					
Total	451	71	370	16	136

3.11 – Provisions pour dépréciations d’actifs

Tableau de variation	30/06/07	Dotations	Reprises prov utilisées	Reprises prov non utilisées	30/06/08
Autres immobilisations financières	0	12			12
Stocks marchandises	47	33			80
Créances clients	31				31
Total	78	45	0	0	123

3.12 – Etat des échéances des autres passifs courants

	30/06/2008	30/06/2007
Dettes fournisseurs	17 560	13 877
Dettes sociales	4 229	3 473
Dettes fiscales	3 374	2 460
Dettes diverses	221	97
Autres dettes	7 824	6 030
Autres passifs courants	-	7

Cette dernière rubrique recouvre les produits constatés d’avance.

Toutes ces dettes sont à échéance à moins d’un an.

3.13– Chiffres d’affaires

Le chiffre d’affaires est presque exclusivement réalisé en France. Il est net des remises accordées.

	du 01/07/07 au 30/06/08	du 01/07/06 au 30/06/07	du 01/07/05 au 30/06/06
Ventes	54 417	47 066	40 727
<i>dont export</i>	<i>1 113</i>	<i>1 535</i>	<i>234</i>
Prestations	40 424	35 218	29 963
Total	94 841	82 284	70 690

3.14- Autres produits

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
- Reprises de provisions	387	49
- Transferts de charges	106	262
- Divers	560	169
	<hr/>	<hr/>
	1 053	480

3.15- Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut se répartit en :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
- Intérêts sur emprunts	381	307
- Intérêts sur location-financement	415	50
- Actualisation des créances financières	33	52
	<hr/>	<hr/>
	829	409

3.16- Charges d'impôt

Les impôts sur les bénéfices se répartissent en :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
- Impôts exigibles	3 325	2 457
- Impôts différés	-181	5
	<hr/>	<hr/>
	3 144	2 462

Evolution des impôts différés au bilan consolidé :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
- Impôt différé actif	81	19
- Impôt différé passif	0	180

Preuve d'impôts

	<u>Montant</u>	<u>Taux</u>
-Impôt effectif	3 144	
-Incidence des éléments non déductibles	-34	
-Impôt théorique	3 110	34,43%

3.17- Rémunération des mandataires sociaux

Le total des rémunérations versées directement ou indirectement aux mandataires sociaux s'établit à 348 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008 ; il s'établissait à 297 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007, et à 271 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006.

3.18- Effectifs

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
- Cadres	93	76
- Employés	692	626
	—	—
	785	702

3.19- Engagements financiers hors bilan

Obligations contractuelles	Montant brut	A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de Crédit				
- Dettes financières				
- Ret. Crédit Bail				
Contrat de location simple	8 809	4 383	4 426	
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				

3.20- Information sectorielle

Le groupe BASTIDE LE CONFORT MEDICAL opérant presque exclusivement en France et dans un seul métier, la notion d'information sectorielle n'est pas pertinente.

3.21– Information sur les parties liées

Les transactions entre la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL et ses filiales CONFORTIS et BASTIDE FRANCHISE ont été éliminées en consolidation et ne sont donc pas présentées dans cette note. Les transactions avec les parties liées concernent les opérations réalisées avec des sociétés contrôlées par les dirigeants de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL .

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
SCI BASTIDE 1 loyers magasin Valence	60	50
SCI BASTIDE 2 loyers siège social 1	136	129
SCI BASTIDE 3 loyers siège social 2	103	98
SCI BASTIDE 4 loyers magasin Nîmes	144	30
SCI BASTIDE Gallargues loyers plateforme logistique	92	-
SA SIB Société mère de BASTIDE LE CONFORT MEDICAL redevances holding	506	451

3.22- Passif éventuel

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont elle conteste le redressement. Ce contentieux porte sur la taxe sur la valeur ajoutée. Compte tenu de la contestation formulée par la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, aucune provision n'est intervenue au cours de l'exercice, pas plus qu'au cours de l'exercice précédent.

3.23– Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'influer sur les comptes du groupe BASTIDE LE CONFORT MEDICAL de manière significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

III. — Le rapport de gestion.

PREMIERE PARTIE : **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2008 :** **RAPPORT DE GESTION :**

L'exercice clos le 30 juin 2008 est caractérisé par une progression significative du chiffre d'affaires (+ 15.67 %) ainsi que le bénéfice net.

Cette évolution est le résultat des efforts entrepris à tous les niveaux pour assurer le développement de notre entreprise.

I - ACTIVITÉ ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE ÉCOULE

1.1 Comptes sociaux Bastide, le Confort Médical

Notre chiffre d'affaires a connu une forte augmentation au cours des trois derniers exercices :

- 70 622 314 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2006,
- 81.529.558 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2007.
- 94.306.254 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2008,

soit une augmentation de 15.67 % sur les 12 derniers mois.

Le chiffre d'affaires moyen mensuel s'établit respectivement pour l'exercice clos au 30 juin 2008 à 7.858.854 € contre 6.794.130 € pour l'exercice précédent.

L'activité de location a progressé de 14.42 %, l'activité de vente de 16.62 %. La location représente 42.72 % du chiffre d'affaires H.T. La vente représente 57.28 % du chiffre d'affaires H.T.

Le coefficient de marge brute est passé de 62.73 % pour l'exercice clos le 30 juin 2007 à 62.93 % pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

Notre résultat d'exploitation est en progression de 35.41 %. Il était de 5.076.767 € pour l'exercice clos le 30 juin 2007, il est de 6.874.731 € pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

La charge financière est en hausse de 34,41 % à 503.255 € contre 374.404 € pour l'exercice clos le 30 juin 2007.

Pour cet exercice, les produits financiers s'élèvent à 2.064.221 € dont 1.983.009 € représentent les dividendes de la filiale Confortis.

Au titre du résultat exceptionnel, il est à noter un résultat négatif de 220.796 € dont 71.468 € de moins-values de cession d'actif.

Au titre de cet exercice, il va être distribué une participation de 554.427 €.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 2.055.024 € pour l'exercice, impôt calculé à 34.01 % (contre 1.439.058 € pour l'exercice précédent calculé à 33,84 %), c'est un bénéfice net de 5.605.449 €

que nous avons réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2008, contre 2.992.022 € pour l'exercice précédent.

1.2 . Situation de CONFORTIS :

Depuis avril 2006, la société a développé une activité d'exportation de vente de dispositifs médicaux. Elle a développé également une activité à l'importation d'achat de dispositifs médicaux. A ce titre, il avait été conclu une convention de vente et d'achat de dispositifs médicaux avec la société Bastide le Confort Médical.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 4.559.219 € H.T.

Il est constitué par :

- La location gérance pour 3.445.000 € H.T.
- La vente de marchandises pour 1.112.991 € H.T.
- Les prestations pour 1.228 € H.T.

Le résultat d'exploitation est de 3.538.486 € pour l'exercice clos au 30 juin 2008 contre 3.011.793 € pour l'exercice clos le 30 juin 2007.

Le résultat financier s'est amélioré passant de 19.834 € pour l'exercice clos le 30 juin 2007 à 77.838 € pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 2.090 € et de l'Impôt Société de 1.234.972 €, le résultat net de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 2.383.441 € pour l'exercice clos au 30 juin 2008 contre 2.009.797 € pour l'exercice clos le 30 juin 2007.

1.3 SAS BASTIDE FRANCHISE

L'exercice clos le 30 juin est le 1^{er} exercice clos d'une durée exceptionnelle de 14 mois. De ce fait, les informations chiffrées et présentées ci-dessous ne peuvent être comparées à une période de référence antérieure.

Son chiffre d'affaires pour le premier exercice est de 135.000 € HT.

Son résultat d'exploitation est de 105.126 € pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 35.042 € pour l'exercice, impôt calculé à 33.33 %, c'est un bénéfice net de 70.084 € que nous avons réalisé pour l'exercice clos au 30 juin 2008.

1.4 S.C.I. Bastide 2:

Cette société créée le 1er Avril 1997 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Caissargues, qui abrite actuellement le siège social de la SA Bastide le Confort Médical. Le loyer s'élève à 132.579 € HTVA pour l'année 2007, et l'exercice se solde par un bénéfice de 39.360 €.

1.5 S.C.I. Bastide 3 :

Cette société créée le 16 juin 2000 a pour objet la location d'un bâtiment situé à Caissargues, contigu au premier bâtiment, siège social de la SA Bastide le Confort Médical. Le loyer s'élève à 100.283 € HTVA pour l'année 2007, et l'exercice se solde par un bénéfice de 33.008 €.

1.6 S.C.I. Bastide 4

La société a été constituée en juillet 2004 en vue d'acquérir un terrain et faire construire un immeuble à usage commercial à Nîmes.

Les travaux se sont achevés en octobre 2006 et un contrat de bail commercial avec la SA Bastide le Confort médical a pris effet le 6 octobre 2006.

Le loyer s'élève à 143.213 € HTVA pour l'année 2007, et l'exercice se solde par une perte de 6.564 €.

1.7 Comptes consolidés :

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des bilans de la SA Bastide le Confort Médical, de la SA Confortis et de la SAS BASTIDE FRANCHISE.

Les sociétés ont été consolidées par intégration globale, les parts minoritaires, non significatives, n'ont pas été distinguées.

Le chiffre d'affaires consolidé est de :

- 70 690 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2006
- 82 284 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2007
- 94 841 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2008

soit 15.26 % de progression sur le dernier exercice.

Le coefficient de marge brute est passé de 62.46 % pour l'exercice clos le 30 juin 2007 à 62.94 % pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

Le résultat opérationnel s'élève à 9.855 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2008 contre 7.617 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2007, soit une progression de 29.37 %.

Le résultat financier se détériore passant de (411) k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2007 à (822) k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

Compte tenu d'un impôt calculé à 34.43 % de 3.144 k€, c'est un bénéfice net de 5.889 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2008 contre 4.744 k€ pour l'exercice clos le 30 juin 2007 qui conclut cet exercice, en augmentation de 24.11 %.

La société Bastide le confort médical et la société Confortis ont conclu un avenant aux contrats de location gérance conclus le 29 septembre 2000 et le 1^{er} janvier 2001. Cet avenant permet de maintenir l'équilibre économique de la convention.

II - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

La société a entendu poursuivre son développement et a donc ouvert de nouvelles implantations

De nouveaux sites ont été créés :

Le site de Metz en octobre 2007,

Le site de Douai en septembre 2007,

Le site de Bourges en janvier 2008,

Le site d'Orange en janvier 2008,

Un site a également été déplacé dans le même secteur géographique mais pour une zone commerciale plus attractive : le site de TOURS a été transféré en janvier 2008 de la zone des grandes courbes à Chambray les Tours.

Depuis le mois de juin 2008, Bastide le confort médical dispose d'une nouvelle plateforme logistique à Gallargues le Montueux (Gard) situé en bordure d'autoroute. Cette plateforme a pour vocation d'améliorer la gestion des stocks, d'approvisionner les agences et les franchisés.

III - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET ÉVOLUTION PREVISIBLE

3.1 : le réseau

La croissance interne va se poursuivre. Nous allons ouvrir de nouveaux sites au cours de l'exercice pour améliorer notre maillage du territoire tant par le réseau intégré que le réseau de Franchise.

Concernant le réseau intégré, le site de Macon a ouvert en septembre 2008.

Sont prévues les ouvertures des sites du Havre en septembre 2008, Evry fin 2008, Limoges fin 2008, et Poitiers fin 2009.

Le site de Montauban devrait faire l'objet d'un transfert vers une zone commerciale plus attractive fin 2008 ou début 2009.

D'autres emplacements sont à l'étude et pourraient donner lieu à l'ouverture de site au cours du premier et second trimestre de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Concernant la Franchise, le premier site a ouvert en août à Nevers.

Les prochaines ouvertures sont prévues à Epinal en octobre, Chaville, Vienne et Bourgoin-Jallieu en novembre. L'ouverture de Belfort est prévue en décembre.

Plusieurs ouvertures sont prévues début 2009 (Castelsarrasin, Auch, Château-Thierry, Dieppe).

D'autres dossiers de candidatures sont à l'étude et pourraient donner lieu à l'ouverture de nouveaux sites en franchise au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009.

3.2 : l'activité

L'exercice actuellement en cours est légèrement supérieur à nos objectifs.

Depuis le 1^{er} août 2008, les dispositifs médicaux remboursés à la vente et à la location sont intégrés dans le forfait des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes.

Bastide le confort médical compte mettre à profit cette modification pour élargir son développement dans ce secteur d'activité.

IV - RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L' EXERCICE ECOULE (article L225-209 du code de Commerce)

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2007 a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois à acheter des actions ordinaires de la société conformément aux dispositions prévues par les articles L225-209 et suivants du code de Commerce, en vue notamment :

- d'assurer l'animation du titre dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la Charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- de consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales aux conditions prévues par la loi ;
- de remettre les titres en paiement ou en échange dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions peuvent être effectués par tous moyens, en particulier par interventions sur le marché ou hors marché, par transactions sur blocs de titres ou par l'utilisation d'instruments dérivés.

Les actions peuvent faire l'objet de prêt conformément aux dispositions des articles L432-6 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2007, il avait été voté que le prix d'achat ne doit pas excéder 50 (cinquante) euros par action ordinaire. Les prix de vente ne doivent pas être inférieurs à 15 (quinze) euros par action ordinaire.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres titres entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2008 sont explicitées ci-dessous.

Au 30 juin 2007, la société détenait 20.325 actions (5.799 actions en propre par le biais du contrat de liquidité et 14.526 actions en autodétention). Cela représente 0,276 % du capital social.

Du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, la société a acheté 38.303 actions au cours moyen de 20,19 euros et a vendu 36.477 actions au cours moyen de 20,18 euros.

Au 1^{er} juillet 2008, la société détenait donc 7.625 actions, soit 0.104% du capital social.

Pour rappel, le montant de la valeur nominale des actions est de 0,45 euros.

V - TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le tableau des résultats financiers qui est joint au présent rapport vous permet, comme habituellement, une perception globale de l'évolution de la société sur plusieurs exercices.

VI - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice net de 5.605.449,80 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Dividendes distribuables : 1.101.087 € à titre de distribution de dividende, soit 0,15 € de dividende par action ; ce dernier éligible à la réfaction de 40 % et au prélèvement libératoire forfaitaire applicables aux personnes physiques domiciliées en France.

Réserves facultatives : 4.504.362,80 €

Nous vous rappelons conformément à l'article 243 Bis du C.G.I, que la société a distribué :

- un dividende de 399 653 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2005,
- un dividende de 538 309 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006.
- un dividende de 707 477 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007.

VII - INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT:

7.1 INVESTISSEMENTS:

Bastide, le Confort Médical:	acquisitions	fusions	cession Mise au rebut Transferts
- Immobilisations incorporelles	220 327	0	32 014
- Immobilisations corporelles	10 348 653	0	1 139 697
- Immobilisations financières	507 003	0	60 953
TOTAL	11 075 984	0	1 232 666

Groupe Bastide :	acquisitions	cession Mise au rebut Transferts
- Immobilisations incorporelle	270 K€	32 K€
- Immobilisations corporelles	11 357 K€	3 665 K€
Immobilisations financières	507 K€	61 K€

TOTAL

12 134 K€

3 758 K€

7.2 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'équipe de Direction est à la recherche permanente de nouveaux produits et techniques en participant à de nombreux congrès et salons aussi bien nationaux qu'internationaux. Elle participe également à l'évolution de la profession, avec le syndicat, de façon à obtenir le statut de Profession de santé. Les dépenses afférentes à la recherche et au développement ne sont pas activées et ne sont pas d'un montant significatif

La société est certifiée ISO 9001 EN NF ISO 13485 pour l'ensemble de nos activités de vente et de location matériel médical.

VIII - ENDETTEMENT

8.1 – les comptes sociaux

Le ratio endettement sur capitaux propres est de 33,36 % compte tenu de capitaux propres se montant à 30.958.562 € et d'un endettement de 10.329.299 €.

8.2 – les comptes consolidés

Le ratio endettement sur capitaux propres est de 34,88 % compte tenu de capitaux propres se montant à 35.706.824 € et d'un endettement de 12.455.117 €.

IX - PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

La société Bastide le Confort Médical n'a pris aucune participation ou contrôle au cours de l'exercice clos le 30 juin 2008.

Il a été conclu un pacte de stabilité entre les actionnaires suivants : société d'investissements Baside, Guy Bastide, Brigitte Bastide, Marielle Miller, Vincent Bastide, Philippe Bastide.

X - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES:

	Actions	Droits de Votes
Plus de 90 %	X	X
de 66.66 % à 90 %	X	X
de 50% à 66.66 %	X	SIB

de 33.33 à 50%	SIB	X
de 25 à 33.33 %	X	X
de 20 à 25 %	X	X
de 15 à 20 %	X	X
de 10 à 15 %	X	X
de 5 à 10 %	LAZARD Frères gestion SAS	X

XI - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX - LISTE DES MANDATS :

11.1 - Liste des mandats :

Date de 1 ^{ère} nomination et échéance du mandat	Fonction principale dans le groupe et hors groupe	Autres mandats hors groupe	Autres liens avec le groupe
<p>Guy BASTIDE 12/03 - 12/09 Président du Conseil d'Administration de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bastide, Le Confort Médical SA - Confortis SA <p>04/08 – 06/14 Président du conseil de Surveillance depuis le 29 avril 2008 de la Société d'investissement Bastide SA</p> <p>Gérant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SCI Bastide - SCI Bastide 2 - SCI Bastide 3 - SCI Bastide 4 - SCI Bastide Gallargues 	<p>P.D.G de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Bastide, Le Confort Médical. - Confortis SA <p>- Représentant de la société Bastide le confort médical Présidente de la SAS Bastide Franchise</p>		Actionnaire de la SIB
<p>Brigitte BASTIDE 12/03 – 12/09 Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bastide, Le Confort Médical SA <p>04/08 – 06/14</p>	<p>Pharmacien Responsable</p> <p>Directeur Général de la Société d'Investissement Bastide</p>	Administrateur de la Société Bessière.	Actionnaire de la SIB

Membre du Conseil de Surveillance de Société d'Investissement Bastide SA			
Vincent BASTIDE 12/03 – 12/09 Administrateur de: - Bastide, Le Confort Médical SA - Confortis SA 04/08 – 06/12 Membre du Directoire de la Société d'Investissement Bastide SA	Directeur Général Délégué Société Bastide, Le Confort Médical	SCI Bastide 1 : gérant	Actionnaire de la SIB
Philippe BASTIDE 12/03 – 12/09 Administrateur de : - Bastide, Le Confort Médical SA -	Directeur commercial Société AMGEN		Actionnaire de la SIB

11.2 - Rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires sociaux se fait par la société Mère, la Société d'Investissement Bastide à travers une convention de prestation entre la société Mère et la SA Bastide, le Confort Médical.

Salaires bruts annuels 2007/2008 en euros	Total	fixe	variable	avantage	Attribution de titres	Jetons de présence
Guy Bastide	103 977	103 437	0	540	X	X
Vincent Bastide	173 016	104 000	68 296	720	4 536 titres à valeur nominale de 0.45 € 16.42 € au cours de clôture soit 74.481,12 €	X
Brigitte Bastide	42.600	6.000	X	X	X	36.600
Philippe Bastide	X	X	X	X	X	X

La société n'a pris aucun engagement financier pour le compte des mandataires sociaux.

11.3 - Opérations sur titre réalisées par les dirigeants

Monsieur Guy BASTIDE a cédé le 2 novembre 2007, 151.239 titres Bastide le confort médical suite à une donation partage.

Monsieur Guy BASTIDE a franchi le seuil de 5% à la baisse.

Madame Brigitte BASTIDE a cédé le 2 novembre 2007, 93.447 titres Bastide le confort médical suite à une donation partage.

Madame Brigitte BASTIDE a franchi le seuil de 5% à la baisse.

Monsieur Philippe BASTIDE a acquis le 2 novembre 2007, 73.406 titres Bastide le confort médical suite à une donation partage.

Madame Marielle MILLER a acquis le 2 novembre 2007, 73.406 titres Bastide le confort médical suite à une donation partage.

Monsieur Vincent BASTIDE a acquis le 2 novembre 2007, 97.874 titres Bastide le confort médical suite à une donation partage.

Monsieur Vincent BASTIDE a cédé le 9 novembre 2007, 84.708 titres Bastide le confort médical.

Monsieur Philippe BASTIDE a cédé le 9 novembre 2007, 42.353 titres Bastide le confort médical.

Madame Marielle MILLER a cédé le 9 novembre 2007, 42.353 titres Bastide le confort médical.

Monsieur Guy BASTIDE a acquis 1.000 titres Bastide le confort médical le 17 janvier 2008.

Monsieur Guy BASTIDE a acquis 500 titres Bastide le confort médical le 18 janvier 2008.

Monsieur Guy BASTIDE a acquis 470 titres Bastide le confort médical le 22 janvier 2008.

Monsieur Vincent BASTIDE a cédé le 8 août 2008, 986 Bastide le confort médical.

Le seuil a été franchi à la hausse par la société Lazard Frères Gestion le 22 mai 2008, qui détient 5,18 % du capital.

XII - ACTIONNARIAT SALARIE

Le montant du capital social détenu au titre de la participation est de 13.305 actions soit 0,181 % au 08 aout 2008.

XIII - INFORMATIONS SOCIALES:

Informations liées à l'effectif

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008	Ecart
Effectif	746	784	+ 38

total			
CDI	702	736	+ 34
CDD	44	48	+ 4

Organisation du temps de travail

Accord ARTT

- 39 heures pour les cadres avec 10 jours d'ARTT
- 39 heures pour les commerciaux avec 23 jours d'ARTT
- 35 heures hebdomadaires pour les autres catégories de personnel

Salariés à temps partiel

41 salariés au 30/06/2008

Absentéisme

Du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 :

- Accidents de trajet	5
- Accidents de travail	27
- Congés maternité	27
- Congés sans solde	42
- Evènements familiaux	79
- Congés paternité	26
- Grossesses pathologiques.	24
- Maladies :	385

Les rémunérations et leur évolution

La masse salariale à la clôture de l'exercice au 30 juin 2008 a évolué de 16.69 % avant retraitement de S.I.B. Dans le même temps, l'effectif de la société a connu une croissance de 5.09 %.

L'application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du Travail

La société a conclu un accord de participation et un Plan d'Epargne Entreprise.

Montant de la participation est au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008 est de 554.427 €.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le principe d'égalité homme-femme, au sein de la société, trouve son entière application. Aucune discrimination sur la base de ce principe n'est à noter au sein de la société.

L'effectif de la société est très légèrement majoritairement féminin (54.08 %).

Les conditions d'hygiène et de sécurité

Afin de faciliter la démarche de prévention des risques dans l'entreprise, celle-ci a élaboré un document unique qui a pour objectif de définir, d'évaluer et d'analyser les risques auxquels les collaborateurs sont ou pourraient être exposés dans le cadre de leur travail. L'entreprise a mis en place également une

politique de prévention des accidents du travail avec une formation gestes et postures pour le personnel exposé au port de charges lourdes. Enfin, il existe un comité d'hygiène et de sécurité qui se réunit trimestriellement afin d'effectuer un suivi des accidents du travail, de leur nombre, de leur nature, d'en analyser les causes et d'en diminuer la fréquence.

L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

4 salariés sont des salariés handicapés (1 en catégorie A, 2 en catégorie B et 1 en catégorie C).

Evolution des effectifs

Par son activité de prestation de service, les effectifs de l'entreprise sont plus élevés que dans d'autres secteurs (vente, production).

Les effectifs de l'entreprise sont passés de 746 (soit 680 équivalents temps plein) au 30 juin 2007 à 784 (soit 735 équivalents temps plein) au 30 juin 2008, ce qui correspond à un effectif moyen sur l'exercice clos au 30 juin 2008 de 716 personnes (équivalents temps plein).

Répartition des effectifs au 30 juin 2008

	Hommes	Femmes	Total	Moyenne d'âge 33 ans
Cadres	49	43	92	
Employés	311	381	692	
Total	360	424	784	

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
<i>Salaire moyen</i>	1775 €	1 845 €	1 900 €
CDD	6.05 %	5.90%	6.13 %
CDI	93.95 %	94.10%	93.87 %

Turn Over	2005/2006	2006/2007	2007/2008
<i>Licenciements + démissions</i>	17.54 %	21.29 %	21.16 %
<i>Hors licenciements</i>	8.77 %	11.36 %	11.89 %

Formation

Outil indispensable au développement professionnel des salariés et à la qualité de service, la formation a

fait l'objet d'un budget de 298 983.33 €, au titre de l'exercice clos au 30 juin 2008, L'entreprise poursuit sa politique d'optimisation de ses dépenses en accentuant le recours à la formation interne.

L'entreprise poursuit sa politique de professionnalisation de son personnel. L'objectif est de maintenir un niveau élevé dans la qualité des prestations de service réalisées et de poursuivre sa politique de promotion interne.

Politique salariale

Tous les collaborateurs rattachés aux agences, ainsi que les responsables régionaux, sont intéressés à la réalisation des objectifs de la société. L'entreprise récompense ainsi l'atteinte des objectifs fixés mensuellement pour les collaborateurs non sédentaires et bimestriellement pour le personnel des agences. Parallèlement à ce système de prime, il existe un accord de participation. Par ailleurs, un accord d'intéressement a été signé avec les partenaires sociaux en date du 31/12/2007.

XIV – NATURE DES RISQUES

Les facteurs de risque

Bastide le Confort Médical a une part importante de son chiffre d'affaires soumis à la prise en charge de l'Assurance Maladie (65,5 %). Il est à noter que 34,5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise n'est pas sensible à ce facteur contrairement aux autres acteurs du secteur qui sont soumis à 100% au remboursement par les Caisses.

Ces chiffres sont donnés au 30 juin 2008.

Depuis le 1^{er} août 2008, les dispositifs médicaux remboursés à la vente et à la location sont intégrés dans le forfait des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes. L'arrêté du 30 mai 2008 a défini la liste de ce matériel qui est intégré dans le forfait es établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes

1 Risques traditionnels

Les conséquences des vols, effractions, incendies, dégâts des eaux, intempéries, émeutes, vandalisme... sont limitées par le nombre de sites, la localisation éparse des sites et par la nature des activités qui ne peuvent être touchées simultanément et sont couvertes par une police d'assurance.

2 Risques juridiques

Ce risque peut être lié à une mauvaise utilisation du matériel par le patient, à une contamination par ou de notre appareillage, un défaut de fonctionnement, ou d'autres causes.

L'entreprise a pris plusieurs types de précautions :

- Des procédures pour l'installation de dispositifs médicaux (système qualité) permettant une homogénéité du mode de travail dans les différents sites de l'entreprise (certification ISO 9001.

- Depuis la création de l'entreprise, un contrat de vente ou location est signé par le patient ou son représentant et un collaborateur de l'entreprise ayant pour but de définir les responsabilités des parties.

- Pour les dispositifs médicaux sensibles, des visites sont effectuées au domicile des patients pour s'assurer de la conformité de l'appareillage et de la prescription conformément au cahier des charges de la Liste des produits et prestations remboursables (L.P.P.R.) et aux Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène.

3 Risques de marché

C'est un risque lié principalement à l'Assurance Maladie. Ce risque concerne la facturation aux organismes sociaux et les anomalies qui pourraient découler de dysfonctionnements multiples ou répétés quelle que soit leur origine.

Notre société, depuis sa création, s'est fortement investie dans la participation à la négociation des textes qui représentent le cahier des charges et la tarification des produits et prestations de service publié à la L.P.P.R.

A ce jour, Monsieur Guy Bastide est administrateur du syndicat professionnel, le Synalam. Monsieur Guy Bastide participe depuis plus de 16 ans aux Commissions Paritaires Nationales et Régionales du Languedoc Roussillon, Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur et Rhône-Alpes. Depuis sa création, et compte tenu de l'origine pharmaceutique et des valeurs fortes qui sont les siennes, la société a toujours été très vigilante sur ce sujet, dont elle connaît bien les risques pour être amenée à en juger au travers des Commissions Paritaires chez des tiers.

4 Risques industriels et liés à l'environnement

A ce jour, aucun risque industriel ou lié à l'environnement n'a été identifié.

5 Risques informatiques

La centralisation du système pourrait faire craindre que le serveur informatique, détérioré, entraîne une interruption d'utilisation de 10 jours environ (temps de réapprovisionnement en matériel). La société va mettre en place un serveur relais déporté qui la protégera de ce risque.

Par ailleurs, le cœur de système est situé dans un bâtiment neuf, sous alarme, aux vitrages blindés, situé dans une zone à faible risque et les sauvegardes sont stockées quotidiennement à l'extérieur de l'entreprise.

L'entreprise a mis en place en place un pare-feu permettant :

-le blocage des virus et des attaques intérieures et extérieures reçus par la société,

-le blocage de l'accès au réseau Bastide le Confort Médical au niveau de l'adressage Internet Process (IP) en cas de vol d'ordinateurs portables,

-un accès sécurisé vers Internet dans les agences,

- de prioriser les flux (SAP, messagerie, Internet, intranet),

- d'éviter les spams et de filtrer les entrées et sorties de la messagerie.

6 Risques particuliers liés à l'activité

L'oxygène liquide est un médicament comburant stocké à - 185°C sous de faibles pressions. Le stockage, la manipulation, le fractionnement et la dispensation doivent répondre aux Bonnes Pratiques de Dispensation de l'Oxygène. Bastide le Confort Médical a obtenu l'ensemble des homologations et autorisations requises.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

7 Assurance et couverture des risques

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Dommages aux biens	AIG		
A) Incendie, foudre, explosions, implosions, Chute d'appareils de navigation aérienne, choc d'un véhicule terrestre, tempête, grêle et neige sur les toitures, fumées et émanations toxiques, émeutes, mouvements populaires, actes de terrorismes ou de sabotage, attentats, actes de vandalisme, dégâts des eaux, gel, fuites de sprinklers		Bâtiments et/ou risques locatifs Matériels, mobiliers, outillages, agencements et stocks	Sans limitation de somme 750 000 €
B) Dommages aux appareils électriques et électroniques		Ensemble des matériels	15 000 €
C) Bris de machines sur matériels informatiques, Bureautiques ou de la téléphonie		Ensemble des matériels	240 000 €
D) Vol : tentatives de vol et actes de vandalisme		Ensemble du contenu	76 000 €
E) Perte d'exploitation		Marge brute couverte	2 580 000 €
F) Valeur vénale du fonds de commerce			500 000 € par sinistre et par site
Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile	AIG		
Responsabilité Civile Exploitation		Dommages corporels, Dommages matériels et immatériels consécutifs	4,6 M€ par sinistre 3 M€ par sinistre
Responsabilité Civile Produits		Dommages corporels, matériels et immatériels	4,6M € par sinistre et par année

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile mandataire sociaux	AIG Europe	Mandataires sociaux de droit et de fait	3 M€

Type de contrat	Compagnie	Description	Montant des garanties
Responsabilité Civile professionnelle	AIG Europe	Ce contrat couvre l'activité de franchise	250.000 e par sinistre et période d'assurance
Responsabilité Civile construction	AXA	Ce contrat couvre l'activité d'assistance de coordination de travaux auprès des franchisés	1.948.452 euros ou 389.690 selon le type de risque

XV - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES:

L'activité de la société n'étant pas de caractère industriel, celle ci ne saurait être susceptible de porter atteinte à l'équilibre biologique et à l'environnement en général.

XVI – RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Conseil constate que les mandats des commissaires aux comptes titulaire, le Cabinet Grant Thornton, et du commissaire aux comptes suppléant, Yves LLOBELL viennent à expiration.

Le Conseil propose de renouveler le mandat du Cabinet Grant Thornton.

Ce mandat est renouvelé pour six exercices et prendra fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2014.

Le Conseil propose de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant le Cabinet IGEC, 3 rue Leon Jost – 75017 Paris en remplacement de Monsieur Yves LLOBELL.

Ce mandat sera d'une durée de six exercices et prendra fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2014.

Lecture va vous être donnée des rapports des commissaires aux comptes, le rapport général donnant un avis quant à la régularité, à la sincérité et à l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous ouvrirons ensuite le débat, puis nous passerons au vote des projets de résolutions qui vous ont été présentés et que nous vous invitons à approuver.

Nous allons maintenant vous présenter notre rapport sur les autres éléments à l'ordre du jour relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire.

DEUXIEME PARTIE : PARTIE SPECIALE

I – ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

L'évolution favorable de notre activité a incité la direction générale de l'entreprise à récompenser les efforts constants des dirigeants de notre société, mandataires sociaux ou cadres supérieurs.

C'est pourquoi il est apparu opportun de donner au Conseil d'Administration les moyens de récompenser les efforts déjà réalisés et d'encourager la poursuite de telles actions ; à cet effet une solution concrète a été trouvée dans le dispositif issu de la loi de finances pour 2005 et intégré aux articles L 225.197-1 à L 225.197-5 du Code de Commerce relatifs à l'attribution gratuite d'actions.

L'objectif est de permettre au Conseil d'Administration de procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions d'actions gratuites existantes au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires de la société dans les conditions prévues par la loi.

Ainsi, l'autorisation que nous vous invitons à octroyer au Conseil d'Administration le sera dans les conditions suivantes :

- le pourcentage du capital social pouvant être attribué dans le cadre de cette autorisation ne sera pas supérieur à 10 % ;
- l'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans ;
- les bénéficiaires devront s'engager et respecter cet engagement de conserver les actions ainsi attribuées pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution définitive ;
- l'autorisation sollicitée sera donnée pour une période de trente-huit mois.

Par contre, il appartiendra au Conseil d'Administration de déterminer librement l'identité du bénéficiaire ou des bénéficiaires des attributions et de fixer les conditions et le cas échéant les critères d'attribution des actions ; plus généralement il appartiendra au Conseil d'Administration d'assurer la mise en œuvre de la présente autorisation dans le respect des limites dont elle est assortie.

Conformément à la réglementation l'Assemblée générale sera chaque année informée par le Conseil d'Administration des opérations qui auront été réalisées en vertu de cette autorisation.

Compte tenu de l'intérêt qu'il y a à encourager et fidéliser la Direction générale et l'encadrement de notre entreprise, nous estimons qu'il est de l'intérêt de notre société d'octroyer l'autorisation sollicitée par le Conseil d'Administration.

II - SITUATION SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS PRECEDEMMENT AUTORISEE

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2005, avait autorisé le conseil d'administration, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- Des membres du personnel de la société ou de certaines catégories d'entre eux,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pouvait pas dépasser dix pour cent 10 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le conseil d'administration.

Sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2005, le Conseil d'administration avait la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.

En outre, tous pouvoirs lui étaient conférés à l'effet de :

- Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions,
- Déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux,
- Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires,
- Le cas échéant :
 - constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
 - décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélative(s) à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement.
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans les conditions stipulées à la 5^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2005,
 - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,

- et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

Cette autorisation emportait renonciation expresse des actionnaires à leurs droits à la fraction des réserves, primes et bénéfices à incorporer au capital pour permettre la libération des actions attribuées.

Cette autorisation était donnée pour une durée de trente huit mois à compter du 16 décembre 2005.

Une réunion du conseil d'administration du 10 avril 2006 avait décidé de l'attribution gratuite d'actions aux bénéficiaires suivants :

Monsieur Vincent BASTIDE : 4.536 actions
Madame Dominique VALIENTE : 3.330 actions
Monsieur Olivier HILD : 3.330 actions
Monsieur Nicolas DESFOSSEZ : 3.330 actions

Ces actions ont été définitivement attribuées en avril 2008 au terme du délai de deux ans et pourront être cédées en avril 2010.

Le 30 septembre 2008

Guy BASTIDE
Président du Conseil d'Administration

TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Date de l'assemblée	Durée	Date d'expiration	Montant	Usage
7 décembre 2007	26 mois	30 juin 2009	2.000.000 €	Il n'est pas fait usage de cette délégation

**RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice au 30/06/04	Exercice au 30/06/05	Exercice au 30/06/06	Exercice au 30/06/07	Exercice au 30/06/08
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 262 480	3 262 480	3 303 261	3 303 261	3 303 261
Nombre des actions ordinaires existantes	815 620	815 620	2 446 860	2 446 860	7 340 580
Nombre des actions dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	/	/	/	/	/
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
- par conversion d'obligation					
- par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors - taxes	56 439 962	62 822 374	70 622 314	81 529 558	94 306 254
Résultats avt impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	5 379 002	7 643 282	9 441 965	10 344 978	14 909 013
Impôts sur les bénéfiques	739 606	1 295 741	1 637 344	1 439 058	2 055 024
Participation des salariés due au titre de l'exercice	74 077	365 835	476 236	374 028	554 427
Résultat après impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	1 057 436	2 224 153	3 012 152	2 992 022	5 605 449
Résultat distribué	187 592	399 653	538 309	709 589	1 121 089
III RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, part. des salariés mais avt dotations aux amort. et provisions	5.60	7.33	2.99	3.48	1.68
Résultat après impôts, part. des salariés et dotations aux amort. et provisions	1.30	2.73	1.23	1.22	0.76
Dividende attribué à chaque action	0.23	0.49	0.22	0.29	0.15
IV PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	531	553	650	704	784
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 061 745	11 615 413	13 113 226	14 677 866	17 127 993
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	3 168 908	3 894 110	4 420 045	4 958 840	5 693 659

IV. — Déclaration des personnes attestant de la régularité des comptes.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Attestation du 31 octobre 2008

Guy BASTIDE

Président du Conseil d'Administration

V. — Attestation des commissaires aux comptes.

a) Rapport général sur les comptes annuels.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2008 sur

- le contrôle des comptes annuels de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 4.1 de l'annexe « Immobilisations incorporelles » expose les règles et méthodes comptables relatives aux fonds de commerce.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements, pris en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Castelnau le Lez et Nîmes, le 30 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

TSA AUDIT

Membre français de Grant Thornton International

François Cayron
Associé

Philippe Silhol

b) Rapport sur les comptes consolidés.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2008 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les notes 2.2. et 3.2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Castelnau le Lez et Nîmes, le 30 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

François Cayron
Associé

TSA AUDIT

Philippe Silhol